



Paris, le 15/07/09

AVRIL-JUIN 2009
HOMMAGE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
RENDONS VISIBLE LA DANGEROUSITE DES HOMMES VIOLENTS

31% des crimes conjugaux ont lieu après la séparation des couples. Ces meurtres sont le point final d'une situation de violences, souvent connue des services de police et/ou de justice, sans qu'aucune réponse efficace pour protéger les victimes n'ait été mise en place. Nous demandons que soient inscrites dans la loi des mesures de protection pour les victimes. Leur mort n'est pas une fatalité et peut être évitée.

En 2008, les autorités ont dénombré 156 femmes décédées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint.

Entre avril et juin 2009, nous avons repéré **21 situations** dans la presse nationale et locale et compter : **18 meurtriers** dont 3 se suicident et **22 victimes** dont **18 femmes et 4 enfants** (3 filles et 1 garçon). A cela, il faut ajouter **3 tentatives de meurtre**.

Ces meurtres sont perpétrés par des hommes de milieu social et d'âge divers, à l'encontre de leur compagne, de leur ex-compagne, de leur(s) éventuel(s) enfant(s) et parfois contre eux-mêmes. **Près de la moitié des meurtres** rapportés pour le 2^e trimestre 2009 ont eu lieu dans **une situation de séparation** du couple. Un petit-fils a aussi tué sa grand-mère, un frère sa sœur et un voisin sa voisine. Un fils a tenté de tuer sa mère.

5 avril 2009 : un mécanicien (58 ans) tue à l'arme blanche son épouse, une secrétaire de 56 ans. Puis, il se pend. (Auxon-Dessus, Doubs)

14 avril 2009 : un homme (76 ans) est mis en examen pour avoir tué et découpé le corps de son épouse (72 ans). (Solers, Seine-et-Marne)

14 avril 2009 : un policier tue son épouse, sa fille (11 ans) et son fils (4 ans). (Cabanac, Hautes-Pyrénées)

18 avril 2009 : un homme d'une quarantaine d'années tue à coups de sabre son épouse et leur fille (8 ans). En procédure de divorce, il était condamné à une interdiction d'entrer en contact avec son épouse. (Ayvelles, Ardennes)

Les Concernés appellent à la vigilance

En France, une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. Parfois, leurs enfants, témoins et victimes, sont aussi tués par le même homme. Bien souvent, les femmes assassinées avaient alerté leur entourage ou des professionnel/les au sujet des violences qu'elles subissaient, mais n'avaient pas été suffisamment entendues. Leur mort violente démontre que notre société n'est pas assez consciente des dangers qu'elles encourent.

Elus locaux ou élus locales, membres de l'Assemblée nationale et du Parlement européen, nous sommes concerné/es par les violences faites aux femmes et leurs conséquences sur l'ensemble de la société. Pour une véritable prise de conscience, il nous faut systématiquement comptabiliser ces crimes et raconter l'histoire de ces femmes. Nous nous engageons à être vigilant/es, à dénoncer et à rendre visibles ces meurtres pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles.

Toutes et tous, nous sommes concerné/es !



22 avril 2009 : Céleste Mengue (45 ans) est tuée par son compagnon. (Le Mans, Sarthe) Les élu/es de la ville ont marché en silence le 27 juin pour lui rendre hommage.

24 avril 2009 : une femme (25 ans) est mortellement poignardée de sept coups de couteau par son ex-compagnon (44 ans). Le couple était séparé depuis peu. (Champigneulle, Meurthe-et-Moselle)

29 avril 2009 : un homme (57 ans) étouffe sa fille, Charlotte (16 ans), et tire sur son épouse, Catherine (51 ans), avant de se suicider. (Fontaine-le-Bourg, Seine-Maritime)

13 mai 2009 : un homme (27 ans) noie son ex-petite amie, Céline (17 ans). Le couple était séparé depuis une semaine. (Angres, Pas-de-Calais)

13 mai 2009 : un jeune homme (20 ans) tente de tuer sa compagne de trente coups de couteau, puis la jette du 7^e étage de leur immeuble. (Reims)

18 mai 2009 : un moniteur d'auto-école (36 ans) tue son épouse (36 ans), professeure des écoles, à coups de hache. (Louviers, Eure)

20 mai 2009 : un homme (62 ans) tire sur sa voisine sexagénaire et l'égorge, puis il se suicide. (Châtillon, Hauts-de-Seine)

21 mai 2009 : Claude Paparelli (59 ans) tue de sept coups de couteaux sa compagne, Véronique Soubiran (49 ans), qui voulait le quitter. Le meurtre a lieu sous les yeux du fils de Véronique, âgé de 8 ans. (Bègles, Gironde)

26 mai 2009 : une femme (36 ans) est retrouvée morte dans la baignoire de sa chambre d'hôtel. Elle serait décédée des suites de coups extrêmement violents. Son compagnon, un Anglais (39 ans), est soupçonné d'être l'auteur des coups mortels. Le couple était en train de se séparer. (Paris)

26 mai 2009 : Jeannine Piccardi (65 ans) est tuée à coups de fer à repasser par son frère, Jean-Pierre (47 ans). (Saint-Gaudens, Haute-Garonne)

7 juin 2009 : un homme (40 ans) tue de deux coups de feu sa compagne qui avait décidé de le quitter. Puis, il se suicide. (Remicourt, Vosges)

7 juin 2009 : un adolescent de 17 ans asperge sa mère d'alcool à brûler et allume le produit hautement inflammable avec un briquet, la blessant ainsi grièvement au corps et au visage. (Colmar, Haut-Rhin)

9 juin 2009 : un homme (44 ans) tente de tuer son ex-compagne (26 ans) à coups de pic à brochette et d'un économe. Le couple était séparé depuis quelques semaines. (Sarreguemines, Moselle)

10 juin 2009 : un homme (27 ans) tue son épouse de deux coups de couteaux mortels au thorax et au cou. (Montataire, Oise)

11 juin 2009 : une femme (21 ans) est étranglée et sexuellement agressée par un homme (25 ans) qu'elle avait éconduit. (Gisors, Eure)

12 juin 2009 : un petit-fils (27 ans) tue sa grand-mère, Renée Masclef (85 ans), parce que cette dernière avait refusé de lui donner de l'argent. (Couffoulex, Tarn)



23 juin 2009 : Marylène (48 ans) est tuée d'au moins trois coups de couteaux à la gorge, au menton et à la poitrine par son ex-compagnon (53 ans) en pleine rue, près d'une école maternelle. (Gennevilliers, Hauts-de-Seine) Le 1^{er} juillet, les associations et les élu/es de la ville ont marché en silence pour lui rendre hommage.

Engagement des élu/es de Seine-Saint-Denis

A chaque fois qu'une femme est assassinée,
l'Observatoire des violences faites aux femmes du Conseil général
et les associations de Seine-Saint-Denis, avec le soutien des élu/es, organisent une marche silencieuse
dans la ville de la victime
pour sensibiliser les habitant/es à la dangerosité des violences sexistes et sexuelles
et les faire reculer.

ECVF incite vivement à de telles initiatives.